

Dainville, le

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Objets

Je soussigné,
propriétaire de l'objet dont un état sommaire est joint à la présente lettre, souhaite en faire don au Département du Pas-de-Calais, pour être conservées aux Archives départementales.

Je donne autorisation permanente et générale de communication de cet objet.

Je cède au Département le droit de représenter tout ou partie de cet objet, par tout procédé, actuel ou futur, de communication au public et notamment par présentation publique dans toute exposition ou manifestation, dans tous lieux et espaces privés ou publics, diffusion sur un réseau numérique tel qu'un réseau internet ou intranet ainsi que par tout mode de transmission actuel ou futur permettant l'accès à des contenus par les utilisateurs via des serveurs publics ou privés.

Je cède au Département le droit de reproduire tout ou partie de cet objet, par tous procédés, sur tout support imprimé, électronique, numérique, optique, magnétique ou audiovisuel, tant actuel que futur, ainsi que sur tout support permettant de stocker de manière transitoire ou permanente des informations numérisées, permettant la consultation des documents hors ligne et en ligne, par le biais d'une connexion numérique ou analogique distante et locale. La présente cession comprend le droit de traduire en toutes langues et en tous pays tout ou partie des documents et de reproduire ces traductions sur tout support actuel ou futur.

Je cède au Département le droit de représenter et de reproduire cet objet, en tout ou partie, dans une œuvre dérivée, en procédant, le cas échéant, aux adaptations nécessaires.

Le Département est habilité à accorder à des tiers, tant en France qu'à l'étranger, et le cas échéant par voie de cession, toutes les autorisations de reproduire et de représenter, de publier, d'adapter et d'exploiter, dans les limites des droits qui lui sont conférés par la présente cession de droits, tout ou partie de cet objet.

Je garantis au Département la jouissance entière et libre de toutes servitudes des droits cédés contre tous troubles, actions, revendications et évictions quelconques. Je garantis en outre ne pas avoir porté atteinte aux droits de la personnalité de tiers, quels qu'ils soient. Je garantis d'une manière générale que rien ne fait obstacle à la libre exploitation de cet objet par le Département et ses ayants droit.